



+33 (0)4 27 26 01 94

info@ausec.fr

www.ausec.fr

23 Z.A. Les Épalits, F-42610 Saint-Romain-le-Puy

Suivez notre actualité sur Facebook et LinkedIn



Ausec est une entreprise française implantée en région Auvergne Rhône-Alpes. Elle développe et commercialise des produits destinés à protéger les biens immobiliers et matériels contre les inondations.

Contexte

Les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques extrêmes se traduisant par des inondations. De plus en plus violentes et fréquentes, ces dernières touchent de nouvelles zones non exposées auparavant.

Non maîtrisée, l'eau peut avoir un **pouvoir destructeur**. Qu'elle provienne de fortes pluies, de la crue d'un cours d'eau ou de la rupture d'un ouvrage, les **dégâts** causés dans une propriété peuvent être **considérables**, tant sur le plan psychologique que sur le plan financier.

Notre origine

Après 2 ans de recherche, Ausec est née en 2020 au sein du groupe **APROTEK**. Spécialisée dans la **gestion des liquides**, cette entité accompagne quotidiennement des entreprises qui sont confrontées aux problématiques de gestion des boues et liquides, pollués ou non.

Son expérience permet à Ausec de bénéficier d'un **savoir-faire** et de **connaissances matériaux** solides pour développer une **gamme de produits techniques** à destination du marché des inondations.

Notre marché (en chiffres)

Inondations

- 1/4 des français et 1/3 des emplois exposés
- coût moyen d'un sinistre : 11 610€ par assuré

Nos innovations

Cette association de compétences a permis à Ausec d'investir dans une **nouvelle technologie brevetée** et de développer des produits novateurs.

Nos valeurs

- **SAVOIR-FAIRE** - développer et associer de nouvelles technologies pour proposer les **meilleurs produits** à nos clients.
- **RESPONSABILITÉ** - sécuriser les biens matériels et mobiliers de nos clients en cas de sinistre.

Fabriqué en **France**



STRUCTURE À TAILLE HUMAINE



CONFIANCE



CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

OBLOC

LA GAMME ANTI-INONDATION



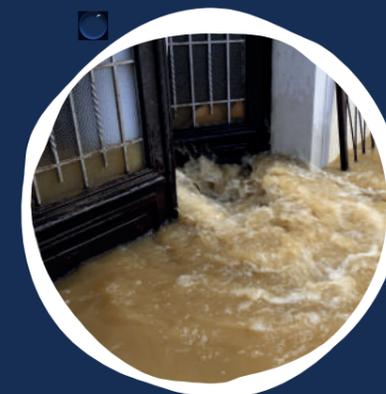
OBLOC
Barrières

La barrière anti-inondation.
Absorbe, bloque et dévie les eaux et les boues lors d'une inondation.



OBLOC
Assèchement

La solution d'assèchement post inondation.
Limite l'infiltration de l'eau. Facilite le nettoyage post inondation.



- **ANTICIPER**
- **PROTEGER**
- **NETTOYER**



NOTRE INNOVATION BREVETÉE

- Faible encombrement du produit grâce à une technique de soudures permanentes et non-permanentes.
- Activation homogène, rapide et optimale des produits grâce à la compartimentation du polymère superabsorbant.
- Excellent pouvoir de rétention des liquides grâce à nos recherches et tests en laboratoire.

OBLOC

Barrières

Fabriqué en
France



La barrière anti-inondation.



Absorbe, bloque et dévie l'eau lors d'une inondation.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Barrières, c'est la **barrière anti-inondation**. Le produit est composé de polymères organiques confinés dans un intissé en polypropylène. Ce sac léger à l'apparence très fine augmente son volume jusqu'à 24 fois lorsqu'il est activé au contact de l'eau. Cette technologie permet d'absorber, de bloquer et de dévier les eaux et boues lors d'une inondation.



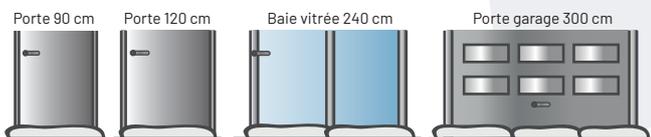
POURQUOI ?

Les inondations sont des risques naturels de plus en plus fréquents, conséquence dramatique du réchauffement climatique. Les zones inondables et potentiellement inondables s'élargissent, amenant chacun à anticiper ce risque en se protégeant. Les solutions de luttés actuelles sont coûteuses ou peu performantes (sac de sables). **OBLOC®** est la protection efficace pour empêcher l'intrusion de l'eau dans l'habitat.

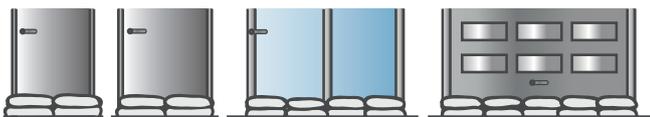
BÉNÉFICES

- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide avant une inondation.
- **OBLOC®** empêche l'intrusion de l'eau dans l'habitat.
- **OBLOC®** est 100 fois plus léger et 30 fois moins volumineux qu'un sac de sable.

APPLICATIONS



Boudin(s) : protection jusqu'à 10 cm de hauteur



Sac(s) : protection jusqu'à 30 cm de hauteur
(au-delà de 30 cm, doubler avec une seconde rangée de sacs)

CONSEILS D'UTILISATION

1. Plonger au préalable la barrière OBLOC® dans un évier/bassine rempli(e) d'eau pendant 3 min pour l'activer et la lester.

2. Une fois activée, la barrière OBLOC® doit prendre la forme illustrée ci-dessous :

3. Positionner les barrières OBLOC® bord à bord les unes des autres devant la ou les zones à protéger. Pour une protection de plus de 30 cm de hauteur, disposer les barrières en quinconce et doubler avec une seconde rangée de barrières pour une stabilité optimale.

NOTRE INNOVATION BREVETÉE

La **compartimentation** du produit par un système de **soudures non-permanentes** permet à la barrière de s'activer **rapidement** et **uniformément**. Nos recherches et tests en laboratoire confèrent au produit un **excellent pouvoir de rétention de l'eau**.



STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un endroit sec à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 4 ans.

Une fois activés, les sacs ont une durée de conservation et d'utilisation d'environ 2 mois, si non-exposés aux rayons du soleil.

FORMATS & PACKAGINGS

- **SAC** : 60*38*15 cm (par 4 ou 10 unités).
- **BOUDINS** : 120*18*10 cm (à l'unité).
90*18*10 cm (à l'unité).

Autres formats et packagings sur demande.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine.

ÉLIMINATION DU PRODUIT

- Aire de dépose (selon mairie).
- Déchetterie.
- Exposition aux rayons du soleil (UV) pour évaporation naturelle.

Procédures de tri ou d'éliminations du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.

OBLOC

Assèchement

Fabriqué en
France



La solution d'assèchement post inondation.



Limite l'infiltration de l'eau. Facilite le nettoyage post inondation.

ausec
solutions de maîtrise des liquides



+33 (0)4 27 26 0194



info@ausec.fr



www.ausec.fr



23 ZA Les Épalits - F-42610 St-Romain-le-Puy

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Assèchement, c'est la solution d'assèchement post inondation. Le produit est composé de polymères organiques qui se gélifient instantanément au contact de l'eau. Cette formulation sous forme de poudre permet de rendre **pelletables** les boues et les eaux qui se sont introduites dans l'habitat lors du sinistre.



POURQUOI ?

Les changements climatiques actuels conduisent à des **phénomènes météorologiques extrêmes**, se traduisant par des inondations de plus en plus **importantes et fréquentes**. Très localisées et difficilement prévisibles, ces soudaines montées des eaux sont tragiques aussi bien humainement que financièrement. Afin de diminuer les coûts engendrés par ces sinistres, **OBLOC®** intervient comme solution efficace de nettoyage post inondation.

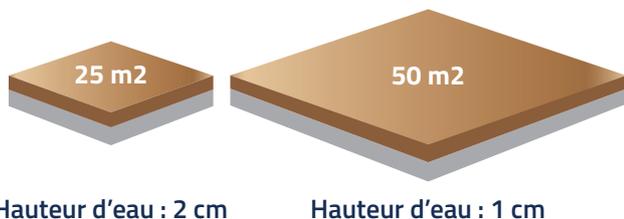


BÉNÉFICES

- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide face au sinistre.
- **OBLOC®** limite l'infiltration de l'eau.
- **OBLOC®** réduit le temps de remise en état.
- **OBLOC®** diminue les coûts de remise en état.

REPRÉSENTATION

SIMULATION - Inondation 500 L



CONSEILS D'UTILISATION

- Avec l'ouverture saupoudrage, verser **OBLOC®** de façon homogène à l'aide de l'échelle graduée.
- Laisser agir **OBLOC®** environ 5 à 10 min puis passer à l'étape 3 après le saupoudrage.
- Si la solution contient de la boue, rassembler à l'aide d'un outil afin d'accélérer la solidification.
- A l'aide d'une pelle, racler le produit et le trier en fonction de la situation*.

*Aire de dépose, déchetterie ou déchets ménagers. Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur www.ausec.fr.

DOSAGE

OBLOC® est capable d'absorber jusqu'à **300 fois son poids** ; 2,4 kg de produit peuvent absorber jusqu'à **500L** de liquide. Il est conseillé d'adapter le dosage d'**OBLOC®** en fonction de la teneur en eau et du type de déchet. La graduation présente sur l'étiquette du produit permet un bon dosage lors de l'emploi d'**OBLOC®**.

STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un **endroit sec** à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 5 ans.

PACKAGING

OBLOC® est conditionné en pack de 4 pots de 600 g chacun. Seaux de 25 kg disponibles **sur demande**.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine. Produit non polluant et non irritant. Produit **biodégradable** selon la norme **RF 14995**.

ÉLIMINATION DU PRODUIT



Aire de dépose (selon mairie).



Déchetterie.



Déchets ménagers.

Procédures de tri ou d'élimination du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.